

### ACTUALITÉ

Page 2

#### ■ En bref

Page 4

#### ■ Ile-de-France

Entretien avec Sylvain Berrios  
« Anne Hidalgo fait comme si la banlieue n'existait pas »

Propos recueillis

par Sophie Tardy-Joubert

### DOCTRINE

Page 6

#### ■ Concurrence / Consommation / Distribution

Véronique Legrand

Le *plug and play*, déloyal ou pas ?...

Saison 3

### DOCTRINE

Page 12

#### ■ Baux d'habitation et à usage mixte

Patrice Battistini

Présentation des décrets n°s 2016-1104

et 2016-1105 du 11 août 2016

relatifs à l'état de l'installation

intérieure de gaz et à l'état

de l'installation intérieure

d'électricité dans les logements

en location

### CULTURE

Page 15

#### ■ Ventes publiques

Bertrand Galimard Flavigny

Deux tableaux à emporter

de la biennale

## ACTUALITÉ Ile-de-France



### « Anne Hidalgo fait comme si la banlieue n'existait pas » <sup>121b1</sup>

Entretien avec Sylvain BERRIOS, maire de Saint-Maur-des-Fossés et vice-président de la métropole du Grand-Paris

Propos recueillis par Sophie TARDY-JOUBERT

Lundi 26 septembre, le conseil de Paris a adopté sans surprise le projet de piétonisation de la voie sur berge de la rive droite de la capitale. Le projet ferme donc définitivement la voie Georges-Pompidou à la circulation automobile sur 3,3 km du quai bas, depuis l'entrée du tunnel des Tuileries (1<sup>er</sup> arrondissement) jusqu'à la sortie du tunnel Henri-IV (4<sup>e</sup> arrondissement). Anne Hidalgo, la maire de Paris, s'est félicitée de cette « décision historique », ouvrant la voie selon elle à la reconquête de la Seine. Mais en périphérie, le projet suscite une vive polémique. Sylvain Berrios, maire de Saint-Maur-des-Fossés et vice-président de la métropole du Grand-Paris, accuse la maire de Paris de sacrifier la banlieue.

#### Les Petites Affiches – Le conseil de Paris vient d'adopter la piétonisation des voies sur berge. Quelle est votre réaction ?

**Sylvain Berrios** – Ce qui est très surprenant dans la réflexion menée par le conseil de Paris, c'est que l'environnement immédiat de la capitale est occulté. Cette décision a été prise comme si la banlieue n'existait pas. Or, Paris ne peut pas s'organiser sans sa banlieue. Sans banlieue, il n'y a par exemple aucune possibilité d'organiser des Jeux olympiques à Paris. L'égoïsme

parisien risque de devenir le poison de la métropole. La mairie de Paris avait le choix : elle pouvait se poser en *leader* des projets métropolitains, ou se replier sur elle-même. C'est ce deuxième choix que vient de faire le conseil de Paris. Anne Hidalgo parle d'une victoire historique, mais à mon sens il s'agit au contraire d'une erreur historique. En faisant cela, elle monte Paris contre la banlieue. Elle aurait pu être un *leader*, se poser en rassembleur. Elle a fait l'inverse et fait figure de diviseur.

Suite en p. 4

Un encart intitulé : « Le nouveau droit des contrats est déjà chez Lextenso » est inséré dans ce numéro.

Édition quotidienne des Journaux Judiciaires Associés

petites-affiches.com

Petites **a**ffiches

annonces@petites-affiches.com  
2, rue Montesquieu - 75041 Paris Cedex 01  
Tél. : 01 42 61 56 14

gazettedupalais.com

 Gazette du Palais

annonceslegales@gazette-du-palais.com  
12, place Dauphine - 75001 Paris  
Tél. : 01 44 32 01 50

le-quotidien-juridique.com

Le  
Quotidien  
Juridique

annonces@le-quotidien-juridique.com  
12, rue de la Chaussée d'Antin - 75009 Paris  
Tél. : 01 49 49 06 49

lalo.com

La Loi  
ARCHIVES COMMERCIALES DE LA FRANCE

loiannonce@lalo.com  
Tour Montparnasse 33, avenue du Maine - 75015 Paris  
Tél. : 01 42 34 52 34